



Commune de **POUZAC**

Bulletin d'informations

Juin/Juillet 2016

### Vie municipale

\* La trêve estivale approche et les réunions en tout genre se succèdent : communautaires, commissions, groupes de travail, associations et divers organismes sans oublier le bureau municipal (23 mai et 13 juin) et le conseil municipal (30 mai et avant l'été).

\* Petit à petit les divers projets prennent forme après les avals des subventions :

- les travaux de l'église sont planifiés pour septembre/octobre
- les travaux de l'école en juillet : sols, mise en sécurité des cours (caniveaux ...)
- la voirie devrait être revue dans les endroits critiques
- ceux du carrefour RD 935/RD 26 devraient débiter en automne
- les travaux de mise en conformité pour l'accessibilité se feront également.

### Environnement

\* Les commissions « environnement et cimetière » se sont réunies pour envisager la question du désherbage. Des alternatives, des essais seront analysées au fil des semaines. Des composteurs et des bacs de réception des pots vont être mis en place. Dans ce lieu il est également souhaitable de préserver le tri sélectif.

\* Le 26 mai en fin d'après-midi une « causerie-compost » a eu lieu. Elle a permis de débattre sur le compostage et de confronter les expériences et les inexpériences. Une vingtaine de personnes était présente, merci à elles pour leur participation et remerciements au service environnement CCHB et aux propriétaires qui les ont accueillies en toute convivialité.

\* Ce début juin, cinq propriétaires ont ouvert leur jardin pour une balade à travers le village. Cette journée annuelle initiée par le CPIE est soutenue depuis l'an dernier par la municipalité. Elle sera sûrement renouvelée l'année prochaine.

\* Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse, tronçonneuse ...) ne peuvent être effectués que de 08 à 12h et de 14 à 20h du lundi au samedi ; de 10 à 12h et de 16 à 18h les dimanches et jours fériés (article 4 de l'arrêté préfectoral du 27/12/90).

\* De même les « feux sauvages » (branchages, herbe, détritus ...) sont interdits de par leurs nuisances olfactives, leurs fumées et les dangers de propagation d'incendies.

Nous rappelons que les points collectifs de collecte ne sont pas des « déchetteries » et que les cours d'eau ne sont pas des « décharges ».



Commune de **POUZAC**

\* La municipalité s'inquiète de l'ampleur prise par la « décharge » (dépôt de matériaux inertes) et de ses éventuelles conséquences environnementales. Dans ce sens elle a convié le service environnement du Conseil départemental à faire un diagnostic sur la situation actuelle.

### Urbanisme

Toute construction (abri ...), toute transformation de façades (ouverture ...) doivent faire l'objet d'une demande à la mairie (demande préalable, permis de construire ...) ; aussi venez-vous renseigner auprès du secrétariat avant tout projet d'aménagement.

### Informations à la population

\* La société BCS France vous propose une étude personnalisée gratuite sans engagement « Bilan Habitat », cette société est partenaire solutions habitat EDF. La mairie a donné son aval, vous pouvez, si vous le désirez, recevoir l'agent BCS en toute confiance.

\* Le Golf de la Bigorre informe qu'une offre promotionnelle est ouverte jusqu'à fin juin pour les enfants de 7 à 16 ans. Renseignements au 05 62 91 06 20.

### Navette GRATUITE

Par convention, la ville de Bagnères et la CCHB ont mis en place une navette gratuite, depuis le 06 juin, pour tous les habitants des communes de la CCHB et les touristes/curistes.

Du lundi au samedi, cinq rotations ont lieu par jour en cinq trajets d'environ 15/18mn sillonnant Bagnères, Gerde et Pouzac. Trois arrêts sont prévus à Pouzac :

- devant le camping « le Bigourdan » (zone commerciale) à 8h39, 10h39, 13h39, 17h39 et 19h09
- face au « carrerot » (RD 935) à 8h40, 10h40, 13h40, 17h40 et 19h10
- place de l'Alaric (rue de l'Adour) à 8h42, 10h42, 13h42, 17h42 et 19h12
- arrivées à Bagnères (place de l'église) à 8h51, 10h51, 13h51, 17h51 et 19h21

De même une aire de covoiturage pour la navette sera située place de l'Alaric.

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter le secrétariat de mairie.

### L'Agence Postale Comunale

Afin d'assurer la continuité du service public et en concertation avec la municipalité, le bureau de Poste de Pouzac se transforme en Agence Postale Comunale au 3, rue de la mairie.

Delphine Moroni vous accueillera à compter du 11 juillet le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h45 à 12h15 et le vendredi de 16 à 18h. Toute opération postale sera réalisable et différents services seront assurés.

Etre au plus près des habitants (souplesse, proximité ...) est le souci de l'APC, aussi les horaires sont susceptibles d'évoluer au fil du temps.

### La bibliothèque

Grâce à l'engagement de bénévoles et avec comme partenaire la médiathèque départementale, la bibliothèque voit son activité s'accroître : plus de lecteurs, créneaux horaires scolaires ...

Elle est ouverte un samedi sur deux de 10 à 12h. Prochaines ouvertures : les 25 juin, 09 juillet et 23 juillet ; Une trêve estivale aura lieu durant le mois d'août et la rentrée s'effectuera le 03 septembre.

### Animations à venir (voir feuillet joint)

L'équipe de rédaction vous souhaite de bonnes vacances



Commune de POUZAC

## Les animations

### Fête de l'école et Feu de la Saint Jean

Ces traditionnelles fêtes auront lieu le **vendredi 24 juin**

- la fête de l'école de 16 à 18h30 dans la cour de l'école : stands, jeux, tombola au profit de l'école, auberge espagnole
- l'embrasement du Hailla, sur la place du Coustou, aura lieu vers 22h avec animation musicale et verre de la convivialité ...

### Soirée des TAP

Les enfants de l'école et les différents animateurs/intervenants présenteront, par un spectacle, leur année scolaire des temps d'activités périscolaires le **mardi 28 juin** à partir de 18h30 à la salle omnisports.

### « Aqued'ò », l'eau en fête

Cette manifestation se déroulera du 15 juillet au 14 août sur les communes de Bagnères, Asté, Beaudéan, Gerde, Campan, et Pouzac. Elle propose de nombreuses activités sur le thème de l'eau : expositions, conférences, ateliers, contes, balades ...

La commune est partenaire de cette manifestation estivale :

- le 15 juillet : ouverture d'Aqued'ò à 19h au complexe sportif de Pouzac avec l'Accordéon Club d'Astugue
- le 16 juillet : conférence à 15h (place de l'Artiguelongue et salle des fêtes) « *quand ruisseaux et canaux portaient l'industrie et irriguaient la campagne* »
- le 18 juillet : conférence à 18h (salle des fêtes) *une architecture de l'eau, l'architecture thermique de Bagnères* »
- le 24 juillet : atelier aquarelle/dessin et atelier d'écriture de 10 à 13h (place du Coustou)
- le 07 août : atelier aquarelle/dessin et atelier d'écriture de 10 à 13h (place du Coustou)
- le 11 août : conférence à 11h (salle des fêtes) « *Bagnères, Venise des Pyrénées. A la recherche des eaux perdues, canaux, ruisseaux, fontaines ...* »
- le 14 août : exposition des œuvres de 10 à 13h (place de la Citoyenneté) avec à 11h30 Momond Duplan
- du 15 juillet au 14 août : présentation de dessins « *Amers d'Adour* » de Jacques Brianti

### La 38° Jambonnade

\* Le samedi 25 juin à 11h à la salle des associations (parking du stade) : réunion des bénévoles (feuilleton planning ci-joint)

\* Le programme

- **Vendredi 22 juillet**
  - o 19h00 : repas (adultes 15€, enfants 6€)
  - o 22h00 : retraite aux flambeaux avec animation d'une banda (départ salle des fêtes)
  - o 23h00 à 02h00 : bal gratuit avec « Cale sèche »
- **Samedi 23 juillet**
  - o 09h00 : tournoi de ping-pong avec l'ES Pouzac
  - o 09h30 : tournoi de pala avec le Stade Bagnérais
  - o 11h00 : tournoi de rugby flag avec les conscrits
  - o 12h00 : apéritif avec les Cantagoy et le consortium du Porc Noir de Bigorre à la salle omnisports
  - o 12h30 : repas
  - o 14h00 : concours de pétanque avec l'ESHA
  - o 15h00/17h00 : pêche pour les enfants
  - o 19h00 : repas
  - o 22h00 à 03h00 : bal gratuit avec le podium « Adishatz »
- **Dimanche 24 juillet**
  - o 09h30 : course pédestre « les boucles de la Jambonnade »
  - o 12h30 : repas
  - o 14h30 : jeux pour les enfants animés par les « Galopins » de Pouzac
  - o 16h00 : cours de zumba pour tous
  - o 19h : repas
  - o 22h00 à 02h00 : bal gratuit avec le podium « Adishatz »



Commune de POUZAC